



**REPUBLIQUE  
FRANCAISE**

**DEPARTEMENT DE  
SEINE ET MARNE**

**MAIRIE DE  
CHAMPCENEST**

**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 27 MARS 2026**

Présents : Philippe MAISONNEUVE, Sébastien DI MEO, Angélique DI MEO, Céline JANSEN, Sylvain GASCHET, Céline TRONCI, Thomas ALMECIJA, Marion ALBEROLA, Pierre-Paul FINI, Mickaël JULES-GASTON

Absente représentée : Laure HUGO représentée par Thomas ALMECIJA

Secrétaire de séance : Marion ALBEROLA

Nombre de conseillers présents : 10

Nombre de conseiller représenté : 1

L'an deux mille vingt-six, le vingt-sept mars, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie de Champcenest sous la Présidence de Monsieur Philippe MAISONNEUVE, Maire de la Commune, qui certifie :

- ◆ Que la convocation du Conseil Municipal a été faite et envoyée le 23 mars 2026 ;
- ◆ Que le nombre de conseillers en exercice est de 11 ;
- ◆ Que la liste des délibérations sera affichée en mairie et publiée sur le site internet de la commune ;
- ◆ Que le présent Procès-Verbal sera publié sur le site internet de la commune en exécution des articles L.2231-1, L2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**ORDRE DU JOUR :**

- ◆ Désignation du secrétaire de séance,
- ◆ Approbation du Compte-rendu du 27 mars 2026 si validé,
- ◆ Délibération élection des représentants au SIVOS de la Région de Villiers St Georges
- ◆ Délibération élection des représentants au SDESM
- ◆ Délibération élection des représentants au syndicat mixte AGEDI
- ◆ Délibération attributions des subventions
- ◆ Délibération adhésion au SDESM des communes de Cesson et Sammeron
- ◆ Désignation du correspondant en charge des questions de défense
- ◆ Désignation du représentant pour les listes électorales
- ◆ Désignation des représentants nature et environnement
- ◆ Désignation des représentants travaux – voirie - bâtiments
- ◆ Désignation des représentants Eglise et Cimetière
- ◆ Désignation des représentants pour la commission des impôts CCID
- ◆ Désignation des représentants pour les problèmes techniques et états des lieux du Foyer Rural
- ◆ Calendrier des événements à mettre en place
- ◆ Conseil municipal des jeunes à mettre en place
- ◆ Communication journal, facebook
- ◆ Questions diverses

La séance s'est ouverte à 19 heures sous la présidence de Monsieur Philippe MAISONNEUVE, Maire de la Commune de Champcenest.

**DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE :**

Madame Marion ALBEROLA est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 20 MARS 2026 :**

Le Procès-Verbal est en cours de rédaction et sera mis en approbation lors de la réunion du 17 avril 2026.

**DELIBERATION N° 014 2026 – DELIBERATION ELECTION DES REPRESENTANTS AU SIVOS DE LA REGION DE VILLIERS SAINT GEORGES :**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment les articles L.2122-10 et L.5211-8 ;

**Vu** les statuts du SIVOS DE LA REGION DE VILLIERS SAINT GEORGES ;  
Monsieur Le Maire invite les membres du Conseil Municipal à désigner leurs représentants au SIVOS : **deux titulaires et deux suppléants.**

Il est procédé au scrutin secret à l'élection des deux délégués titulaires et des deux délégués suppléants :

**DELEGUES TITULAIRES :**

**Madame Céline TRONCI, Conseillère Municipale**

Né le 20/06/1985

Domicilié : 45 B avenue des Peupliers – 77560 CHAMPCENEST

Téléphone : 06 25 14 63 20

Mail : [auri2222@hotmail.com](mailto:auri2222@hotmail.com)

**Monsieur Philippe MAISONNEUVE, Maire**

Né le 28.10.1961

Domicilié : 3 Grande rue – 77560 CHAMPCENEST

Téléphone : 06 12 31 83 16

Mail : [loulouphil@free.fr](mailto:loulouphil@free.fr)

**DELEGUES SUPPLEANTS :**

**Monsieur Sébastien DI MEO, Maire- Adjoint**

Né le 26.03.1984

Domicilié : 25 avenue des Peupliers – 77560 CHAMPCENEST

Téléphone : 06 88 04 31 60

Mail : [dimeoseba@gmail.com](mailto:dimeoseba@gmail.com)

**Monsieur Thomas ALMECIJA, Conseiller Municipal**

Né le 29.01.1990

Domicilié : 4 place de l'Eglise – 77560 CHAMPCENEST

Téléphone : 06 84 58 85 51

Mail : [thomas@almecija.fr](mailto:thomas@almecija.fr)

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

POUR	11	Dont Procuration(s)	1
CONTRE	0	Dont Procuration(s)	0
ABSTENTION	0	Dont Procuration(s)	0

## **DELIBERATION N° 015 2026 - DELIBERATION ELECTION DES REPRESENTANTS AU SDESM :**

**Vu** le code général des collectivités territoriales ;

**Vu** l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du syndicat départemental des énergies de Seine-et-Marne ;

**Vu** les statuts du SDESM et plus précisément ses articles 12 et suivants dont l'article 12.2.2 qui prévoit que : « Les conseils municipaux des communes adhérentes élisent deux délégués titulaires et un délégué suppléant » ;

**Considérant** qu'il convient de désigner deux délégués titulaires et un délégué suppléant qui siègeront au comité de territoire du SDESM dont dépend la commune ;

Après en avoir délibéré,

Le Conseil municipal, à des membres présents et représentés :

DESIGNE comme délégués représentant la commune de **CHAMPCENEST** au sein du comité de territoire du SDESM.

### **DELEGUES TITULAIRES :**

#### **Monsieur Philippe MAISONNEUVE, Maire**

Né le 28.10.1961

Domicilié : 3 Grande rue – 77560 CHAMPCENEST

Téléphone : 06 12 31 83 16

Mail : [loulouphil@free.fr](mailto:loulouphil@free.fr)

#### **Monsieur Sébastien DI MEO, Maire- Adjoint**

Né le 26.03.1984

Domicilié : 25 avenue des Peupliers – 77560 CHAMPCENEST

Téléphone : 06 88 04 31 60

Mail : [dimeoseba@gmail.com](mailto:dimeoseba@gmail.com)

### **DELEGUES SUPPLEANTS :**

#### **Madame Céline JANSEN, Conseillère Municipale**

Né le 29.05.1979

Domicilié : 43 avenue des Peupliers – 77560 CHAMPCENEST

Téléphone : 06 16 42 79 27

Mail : [celinej77@hotmail.com](mailto:celinej77@hotmail.com)

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

POUR	11	Dont Procuration(s)	1
CONTRE	0	Dont Procuration(s)	0
ABSTENTION	0	Dont Procuration(s)	0

## **DELIBERATION N° 016 2026 - DESIGNATION DES REPRESENTANTS DE LA COMMUNE DE CHAMPCENEST A L'ASSEMBLEE SPECIALE DU SYNDICAT MIXTE AGEDI**

Le Conseil municipal de la commune de Champcenest, dûment convoqué, s'est réuni le 27 mars 2026, sous la présidence de Monsieur Philippe MAISONNEUVE, Maire.

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.5211-7 ;

**Vu** les statuts du Syndicat Mixte AGEDI, et notamment les dispositions relatives à la composition de l'Assemblée Spéciale ;

**Considérant** que chaque membre adhérent du Syndicat Mixte AGEDI doit désigner un représentant ainsi qu'un suppléant appelés à siéger au sein de l'Assemblée Spéciale ;

**Considérant** qu'à la suite du renouvellement du conseil municipal, il convient de procéder à la désignation des représentants de la commune de Champcenest au sein de l'Assemblée Spéciale du Syndicat Mixte AGEDI ;

Monsieur le Maire expose que, du fait de l'adhésion de la commune au Syndicat Mixte AGEDI, le conseil municipal doit désigner un représentant titulaire et un représentant suppléant afin de permettre à la commune de participer aux réunions de l'Assemblée Spéciale, notamment pour prendre part à la désignation des membres du Comité Syndical et aux débats portant sur les orientations du Syndicat.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

1. DÉSIGNE en qualité de représentant titulaire : Monsieur Philippe MAISONNEUVE, Maire
2. DÉSIGNE en qualité de représentant suppléant : Monsieur Sébastien DI MEO, Maire-Adjoint
3. PRÉCISE que ces représentants exerceront leur mandat pour la durée du mandat en cours.
4. AUTORISE Monsieur le Maire à notifier la présente délibération au Syndicat Mixte AGEDI et à accomplir les formalités nécessaires à sa transmission au contrôle de légalité.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

POUR	11	Dont Procuration(s)	1
CONTRE	0	Dont Procuration(s)	0
ABSTENTION	0	Dont Procuration(s)	0

**DELIBERATION N° 017\_2026 – ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR L'ANNEE 2026 :**

**Vu** la convention signée entre l'association BIEN VIVRE A CHAMPCENEST et le précédent conseil municipal, stipulant notamment que la mise à disposition de la salle communale, incluant le chauffage, est accordée à titre gratuit et constitue une forme de subvention en nature ;

**Considérant** que ladite convention précise également que l'association ne peut utiliser la salle qu'après autorisation préalable de la mairie ;

**Considérant** que l'association bénéficie de deux mises à disposition de la salle communale ;

**Vu** la demande de subvention exceptionnelle d'un montant de 300 € formulée par l'association ;

**Le Conseil Municipal après en avoir délibéré décide :**

**D'accorder** à l'association BIEN VIVRE A CHAMPCENEST une subvention exceptionnelle d'un montant de 300 €

**De préciser** que cette subvention revêt un caractère exceptionnel et qu'elle ne sera pas reconduite.

Cette somme sera imputée sur le compte 65748 et sera inscrite au budget prévisionnel.

Le conseil Municipal souhaite une réunion avec cette association pour faire le point sur les activités de la commune car leur programme présenté sur la demande de subvention est une copie conforme du programme de la liste de Philippe.

De plus cette association qui a 9 licenciés de notre commune peut apporter à la commune.

N'A PAS ETE ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

POUR	8	Dont Procurat(s)	1
CONTRE	3	Dont Procurat(s)	0
ABSTENTION	0	Dont Procurat(s)	0

### **DELIBERATION N° 018 2026 - ATTRIBUTIONS DES SUBVENTIONS POUR L'ANNEE 2026 :**

#### **Les membres du Conseil Municipal,**

Consultent les demandes de subventions et décident d'attribuer les subventions suivantes pour l'année 2026 :

- Association les MANICOUS à Provins	0 €
- Les p'tits betonais à Bezalles	70 €
- Amicale du collège les Tournelles de Villiers Saint Georges	0 €
- Sillage à Provins	0 €
<b>Soit un montant total de</b>	<b>70 €</b>

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal,

**Après avoir délibéré**, le Conseil Municipal adopte à l'unanimité les subventions pour l'année 2026. Il sera demandé à l'Association « les p'tits betonais à Bezalles » de nous faire un compte-rendu de leurs manifestations de l'année 2026.

Cette somme sera imputée sur le compte 65748 et sera inscrite au budget prévisionnel

ADOPTEE A L'UNANIMITE DES MEMBRES PRESENTS ET REPRESENTES

POUR	11	Dont Procurat(s)	1
CONTRE	0	Dont Procurat(s)	0
ABSTENTION	0	Dont Procurat(s)	0

### **DELIBERATION N° 019 2026 - MODIFICATION DU PERIMETRE DU SDESM PAR ADHESION DES COMMUNES DE CESSON ET SAMMERON :**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L2224-31 et L5211-18 relatifs aux modifications statutaires ;

**Vu** l'arrêté préfectoral 2022/DRCL/BLI n°5 du 3 février 2022 autorisant la modification des statuts du Syndicat Départemental des Energies de Seine-et-Marne (SDESM) ;

**Vu** la délibération n°2026-004 du comité syndical du SDESM en date du 28 janvier 2026, approuvant l'adhésion de la commune de Cesson ;

**Vu** la délibération n°2026-005 du comité syndical du SDESM en date du 28 janvier 2026, approuvant l'adhésion de la commune de Sammeron ;

**Considérant** que les collectivités membres du SDESM doivent délibérer afin d'approuver cette adhésion et la modification du périmètre qui en découle par l'arrivée des communes de Cesson et Sammeron ;

**Après en avoir délibéré,**

Le Conseil municipal, à l'**unanimité** des membres présents et représentés :

**APPROUVE** l'adhésion des communes de Cesson et Sammeron.

**AUTORISE** Monsieur le Président du SDESM à solliciter Monsieur le Préfet de Seine-et-Marne afin que soit constatée, par arrêté inter-préfectoral, l'adhésion précitée.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS ET REPRÉSENTÉS

POUR	11	Dont Procuration(s)	1
CONTRE	0	Dont Procuration(s)	0
ABSTENTION	0	Dont Procuration(s)	0

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DES COMMISSIONS :**

**DESIGNATION DU CORRESPONDANT EN CHARGE DES QUESTIONS DE DEFENSE :**

Monsieur Sylvain GASCHET

**DESIGNATION DES CORRESPONDANTS DU SDESM :**

TITULAIRES :

Philippe MAISONNEUVE et Sébastien DI MEO

SUPPLEANT :

Pierre-Paul FINI

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU SMETOM :**

TITULAIRE :

Philippe MAISONNEUVE

SUPPLEANT :

Pierre-Paul FINI

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU S2e77 :**

TITULAIRE :

Philippe MAISONNEUVE

SUPPLEANT :

Sébastien DI MEO

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU CCID :**

TITULAIRES :

Marion ALBEROLA, Michaël JULES GASTON, Thomas ALMECIJA, Pierre-Paul FINI, Céline JANSEN

SUPPLEANTS :

Stéphanie FONDRILLON, Céline TRONCI, Laure HUGO

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS ELECTIONS :**

Céline JANSEN de 2026 à 2029

Laure HUGO de 2029 à 2032

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS NATURE ET ENVIRONNEMENT :**

TITULAIRES :

Philippe MAISONNEUVE, Sébastien DI MEO, Sylvain GASCHET, Michaël JULES GASTON,

SUPPLEANTS :

Angélique DI MEO, Céline JANSEN

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS TRAVAUX, VOIRIE ET BATIMENTS :**

TITULAIRES :

Philippe MAISONNEUVE, Sébastien DI MEO, Pierre-Paul FINI, Céline JANSEN

SUPPLEANTS :

Sylvain GASCHET, Michaël JULES GASTON

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS URBANISME :**

TITULAIRES :

Philippe MAISONNEUVE et Céline LAFAYE,

SUPPLEANTE :

Marion ALBEROLA

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS CIMETIERE ET EGLISE :**

TITULAIRES :

Sébastien DI MEO, Angélique DIMEO, Céline JANSEN

SUPPLEANTE :

Marion ALBEROLA

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS DU FOYER RURAL :**

TITULAIRE :

Sébastien DI MEO

SUPPLEANT :

Michaël JULES GASTON

**DESIGNATION DES REPRESENTANTS FETES ANIMATIONS :**

L'ensemble du conseil municipal

## **DESIGNATION DES REPRESENTANTS COMMUNICATION DISTRIBUTIONS DIVERSES :**

L'ensemble du conseil municipal

## **CALENDRIER DES EVENEMENTS A METTRE EN PLACE :**

Une réunion sera programmée très prochainement avec l'Association « BIEN VIVRE A CHAMPCENEST » pour faire un calendrier en commun. Il leur sera demandé de s'occuper des événements sportifs et culturels et le Conseil Municipal se concentrera sur ce qui était indiqué sur leur programme.

Sébastien DI MEO voudrait mettre en place les activités suivantes : concours de pêche, concours de pétanque, concours de photos, concours de pâtisserie, concours de jeux vidéo, marchés artisanales, brocantes, loto, halloween, Noël, repas des aînés, concert église, exposition peinture, aquarelles, ... Après-midi jeux de société, randonnée, messe, café citoyen, chasse au trésor famille, galettes des rois et vœux du Maire, fête des voisins, fête de la musique, forum des Associations et entreprise sur Champcenest, soirée moules frites...

Il est demandé à Thomas ALMECIJA d'avoir le planning de l'Association « Bien vivre ensemble »

## **CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES A METTRE EN PLACE**

Philippe MAISONNEUVE explique qu'il voudrait mettre en place avec Sébastien DI MEO un conseil municipal pour les enfants de 8 à 18 ans.

30 adolescents ont été recensés dans la commune. Ils pourront apporter leurs idées, connaître leurs besoins et prendre leurs responsabilités.

## **COMMUNICATION JOURNAL, FACEBOOK**

Sébastien DI MEO souhaite remettre en place le journal municipal de la commune pour expliquer à ceux qui n'ont pas internet ce qu'il se passe.

En ce qui concerne FACEBOOK il y a un problème entre les 2 comptes COMMUNE (pour la Mairie) et celui avec le drapeau de Champcenest qui est pour les habitants de Commune. Monsieur Sébastien DI MEO propose de clarifier ces 2 comptes FACEBOOK.

Madame Céline TRONCI propose panneau Pocket. La question sera remise à l'ordre du jour au moment du vote du budget.

## **QUESTIONS DIVERSES :**

Il est demandé à Thomas ALMECIJA de l'association « Bien vivre à Champcenest » de bien vouloir faire passer le message de ne pas utiliser le logo de la commune.


Monsieur Sylvain GASCHET propose la mise en place d'un marché dans la commune pour les personnes âgées et les habitants extérieurs. Il connaît du monde et se propose pour la mise en place. Cependant il faudrait prévoir du branchement, des barnums, car ils n'auront pas tous un camion réfrigéré.

Il insiste également sur le fait que le marchand de pizzas a un groupe électrogène qui fait du bruit et qu'il peut gêner certains habitants qui habitent à proximité. Sa place est gratuite et il est compliqué de lui donner une prise extérieure car il n'en existe pas. Cette idée sera remise à l'ordre du jour lors d'une prochaine séance.

Philippe MAISONNEUVE explique que les pièges à frelons, donnés par la Communauté de Communes du Provinois et disposés autour de la Mairie se remplissent bien.

Monsieur Thomas ALMECIJA demande au Conseil municipal s'il est prévu de faire la rénovation peinture du Foyer Rural. Monsieur le Maire explique qu'avec plusieurs bénévoles une peinture peut être refaite. La question sera à l'ordre du jour lors d'une prochaine séance.

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le Maire lève la séance à 20 heures 30 minutes

La secrétaire de séance : Marion ALBEROLA	Monsieur le Maire : Philippe MAISONNEUVE
Signature : 	Signature : 